



Alors que cette 1^{ère} journée de mobilisation est une réussite... Le GDS prend la fuite et claque la porte à l'intersyndicale !

L'intersyndicale félicite tout d'abord les Personnels pour cette première journée de mobilisation, malgré les intimidations, les menaces de sanctions des DSP ainsi que le double jeu de Force Ouvrière appelant, ici et là, à la démobilisation. De quoi ont-ils peur ? L'objectif de l'intersyndicale vise à obtenir une véritable revalorisation statutaire et non la guerre !

Pendant que les Personnels se mobilisaient, le locataire de Vendôme était contraint par l'Elysée de recevoir l'intersyndicale avec un objectif assigné : renouer le dialogue avec les trois Organisations Syndicales représentant plus des 2/3 des Personnels pénitentiaires !

C'est raté !... En effet, le garde des Sceaux n'aura fait illusion que le temps de dire « bonjour » ! Très vite, celui-ci a affiché son agacement et confirmé le mépris qu'il a à l'égard de toutes celles et ceux qui ne vont pas dans son sens. Il a donc cherché à justifier son projet, ne sachant plus réellement le coût de celui-ci... On est passé de 30M€ avec FO à 25M€ aujourd'hui avec le ministre. Après tout, on n'est pas à 5M€ près !... Et que dire, des derniers reclassements retravaillés depuis le 28 janvier qui, à ce jour, ne sont toujours pas arbitrés, au même titre que la rétroactivité, etc... Non seulement c'est un projet au rabais mais en plus il n'est pas fiabilisé !...

En passant très vite à la justification des lacunes de ce projet scabreux, il s'est emmêlé les pinceaux, il a perdu pied et il a fini par quitter précipitamment l'audience à laquelle il nous a convié ! Pathétique pour un ministre de la République !...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la méthode est surprenante, pour ne pas dire indigne d'un représentant du Gouvernement.

Visiblement, celui que tout le monde surnomme « Acquitator » n'a plus autant de flegme et de capacité à garder son sang-froid quand il s'agit de traiter un dossier au fond et d'aborder, en l'occurrence, la fusion des grades du CEA.

Ce dernier a cru pouvoir nous balader, en renvoyant aux états généraux et à 2023 l'année de bonification d'ancienneté (*octroyée par son homologue du Gouvernement à l'ensemble des Fonctionnaires de catégorie C, à compter du 1^{er} janvier 2022*) ainsi que la fusion des grades de 1^{er} Svt et Major...

Il s'est une nouvelle fois apitoyé sur son sort, en nous disant à quel point il avait dû batailler pour obtenir l'indice 343 pour le pied de grille, un déroulé de carrière sur 24,5 ans et l'indice sommital à 502.

Non, sans blague !...

L'intersyndicale lui a demandé s'il se foutait de nous ?!... L'indice 343 est la correspondance de la rémunération minimale dans la Fonction Publique conformément au SMIC. Cette disposition est applicable depuis le 1^{er} octobre à l'indice 340 réévalué par le décret du 22 décembre à l'indice 343 à compter du 1^{er} janvier 2022 pour tous les fonctionnaires. Tout cela correspond aux annonces du Gouvernement pour faire face à l'inflation. Cela n'a rien à voir avec son projet de fusion au rabais !

Quant au rallongement de carrière, dont ce monsieur se félicite d'avoir décroché une durée sur seulement 24,5 ans, c'est l'affichage d'une absence réelle de connaissance du dossier et du mépris de l'ensemble des Surveillant(e)s, ayant tout de même le toupet d'ajouter qu'ils n'auraient plus à passer les U.V ; l'air de dire, c'est le prix à payer !

Sans vergogne, le locataire de la place Vendôme n'a eu de cesse que de s'écouter parler, de s'imaginer garde des Sceaux au mois de mai et de nous parler de ce qu'il fera en 2023...

L'intersyndicale n'est pas rentrée dans son jeu concernant son avenir. Pour 2023, nous verrons bien qui sera notre interlocuteur... Notre sujet du jour vise exclusivement le retrait de ce projet en trompe l'œil et l'ouverture d'une véritable négociation afin d'obtenir un projet de fusion ambitieux des grades du CEA.

Visiblement agacé de devoir nous recevoir, ce dernier s'est très vite emporté, pensant peut-être dominer son sujet de la sorte. Hélas, il n'en fût rien !... Retranché et incapable de répondre à nos questions soulevées par les incohérences de son projet bidouillé sur un coin de table avec Force Ouvrière, il a perdu pied et, spontanément, celui-ci s'est levé et a quitté la réunion...

**Le ministre était prévenu, les lignes devaient bouger...
Il est très clair qu'il ne l'a pas entendu de cette oreille !**

L'intersyndicale UFAP UNSa Justice, CGT Pénitentiaire, SPS n'entend pas fléchir sa position et son exigence concernant le retrait du projet imposé de fusion au rabais et l'ouverture d'une vraie négociation pour :

- Un déroulé de carrière en 19 ans dans la grille fusionnée de Surveillant et Brigadier
- Un indice sommital bien supérieur à l'indice 502
- La bonification d'une année d'ancienneté, comme pour tous les agents de catégorie C de la Fonction Publique
- La fusion des grilles de Premier Surveillant et Major...

D'ores et déjà l'intersyndicale prend acte du comportement du ministre et maintient la mobilisation sur les mêmes modalités !...

L'intersyndicale se réunira demain après-midi afin de déterminer la suite de notre ACTION !

Paris, le 14 février 2022